

**CONSTRUCTION DE L'ALTÉRITÉ  
DANS LES DISCOURS DES LEADERS NATIONALISTES  
D'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE  
- ANALYSE DE LA RÉCEPTION INTERNE  
DE LA PAROLE POLITIQUE D'UM NYOBÈ,  
PATRICE LUMUMBA ET THOMAS SANKARA –**

---

**Jean-Jacques Rousseau TANDIA MOUAFU**

[rtandia@yahoo.fr](mailto:rtandia@yahoo.fr)

**Evelyne TOUKAM**

[velynetoukam@yahoo.com](mailto:velynetoukam@yahoo.com)

Université de Dschang (Cameroun)

**Abstract:** *In the process of the internal reception of the speech, there are several strategies making it possible to appreciate the speaker's position and to modify reader perception. In the political speech of African nationalist leaders like Um Nyobè, Patrice Lumumba and Thomas Sankara, this intra-textual component is visible in the way of designating otherness. To this end, it is appropriate to ask how these speakers proceed to construct the image of otherness in their speeches. By resorting to interdiscursivity as an analysis tool, it is appropriate to respond provisionally that there is an intersection of allusions between the European's colonialist posture and the African one.*

**Keywords:** *political speech, internal reception, otherness, allusion.*

### **Introduction**

Tout acte de parole a une cible directement ou indirectement définie. Contrairement à la réception externe qui s'intéresse aux réactions médiatiques et archivistiques, la réception interne des discours prend en charge les données intratextuelles. Dans les allocutions d'Um Nyobè (UN)<sup>1</sup>, Patrice Lumumba (PL)<sup>2</sup> et Thomas Sankara

---

<sup>1</sup> Ruben Um Nyobè est un nationaliste ayant lutté pour l'accession à l'indépendance du Cameroun. Né en 1913 à Song Mpeck, non loin de Boumnyèbel, une ville camerounaise située dans le département de Nyong-et-Kéllé (Région du centre). Il est membre fondateur de l'UPC (Union des Populations du Cameroun) reconnue

(TS)<sup>3</sup>, on décèle un déploiement de divers procédés linguistiques visant à désigner l'altérité. Singulièrement ou collectivement l'altérité renvoie à l'autre. Dans l'ouvrage collectif *L'autre en discours* (Bres et al., 1998), Salih Akim mène une étude sur les techniques langagières inhérentes à la dénégation de l'altérité. Il stipule à cet effet qu'à partir de la dénomination, l'altérité est déniée, refoulée et indésirable (Akin, 1998 : 85). Les mots dont on dispose pour le nommer sont nombreux ; le terme choisi pour définir ce qui n'est pas soi correspond au type de relation entre nous et cet autre, d'où la nécessité de recourir au concept d'*allovision*. Nommer l'autre est la façon de choisir le type d'altérité que nous construisons et ce choix est purement sémantique. Ainsi, comment ces locuteurs procèdent-ils pour construire l'image de l'autre dans leurs allocutions ? Il faut dire que l'altérité dans le cadre de cette réflexion est l'auditoire qui peut être glorifié ou disgracié. Le rapport entre l'Occident et l'Afrique a généralement été houleux. La période relative à la décolonisation de l'Afrique a été marquée par des discours généralement répulsifs. D'une sphère géographique à l'autre, on retrouve toujours des figures ayant prôné la libération de leur pays du joug colonial. Ainsi les discours tenus sont-ils conçus sur la base de diverses stratégies déconstructivistes visant à présenter la face la plus cruelle et sadique d'un colon qui n'a pour seul objectif que de ternir l'image du continent. Deux axes permettent de construire le sens de cette étude : les topoï négatifs autour d'une altérité européenne ; le rapport pacifique et houleux de l'altérité africaine.

### 1. Les topoï négatifs autour d'une altérité européenne

Un *topos* est, selon l'étymologie grecque, « un lieu commun ». Son pluriel c'est *topoi*. Il désigne un arsenal de thèmes et d'arguments en rhétorique dans lequel l'orateur puise afin d'emporter l'adhésion de ses auditeurs. Par extension, le *topos* désigne tous les thèmes, situations, circonstances ou ressorts récurrents du discours. Bref, c'est l'argument que déploie un locuteur pour construire son discours et persuader son auditoire. Dans le cadre de cette étude, nous recourons au concept de *topos* en vue d'analyser les positionnements de leaders sur le mode d'exploitation ou d'anéantissement des États colonisés d'Afrique noire francophone. Le thème sur lequel est basée la réception des *topoi* est celui de la

---

officiellement le 09 juin 1948. Il est élu, en novembre de la même année, secrétaire général dudit parti à l'occasion d'un Comité directeur élargi tenu à Douala. Il fut assassiné en 1958 par les forces coloniales françaises.

<sup>2</sup> Patrice Emery Lumumba est un nationaliste originaire du Congo-belge. Il est né le 02 juillet 1925 à Onalua dans la province de Kasai au Congo Belge. En 1958, il devient Président du Mouvement National Congolais et, par la même occasion, la voix de l'élite indépendantiste du Congo. En fin mars 1959, il demanda à la Belgique de décider d'une date de l'indépendance. Le premier novembre 1959, après une émeute anticoloniale à Stanleyville ayant fait douze morts, Lumumba est arrêté et emprisonné « pour avoir incité à celle-ci ». Son procès a lieu en janvier 1960 et il est condamné à six mois de prison ferme. Mais quatre jours plus tard, il est libéré pour participer à la table ronde qui se tient à Bruxelles au sujet de la fixation de la date de l'indépendance du Congo. Elle est décidée pour le 30 juin 1960. Il fut assassiné le 17 janvier 1961 par les forces coloniales belges.

<sup>3</sup> Sankara est un nationaliste burkinabé né le 21 décembre 1947. Il suit tout comme Blaise Compaoré, une formation d'officier à l'école militaire interarmes (EMIA) de Yaoundé au Cameroun, puis à l'Académie militaire d'Antsirabe à Madagascar, où il étudie les sciences politiques, l'économie politique. Durant ses études à Madagascar, il assiste en 1972 à la révolution qui conduit à la fin du régime néocolonialiste de Philibert Tsiranana. Il devient premier ministre en janvier 1983 et se prononce ouvertement pour la rupture du rapport « néocolonial » qui lie la Haute-Volta à la France. Il devient président de la république de Haute-Volta, rebaptisée Burkina-Faso en 1983. Mais il sera assassiné le 15 octobre 1987 à la suite d'un coup d'État conduit par son ami d'armes, Blaise Compaoré qui deviendra le nouveau Chef de l'État.

malfaisance. Notons que cette disgrâce de l'auditoire peut connaître des variantes ; c'est ainsi que nous parlerons de l'altérité criminalisée et de l'altérité reniée.

### **1.1. De la construction d'une altérité criminalisée**

Comme l'indique bien le participe passé « criminalisée », qui joue pleinement le rôle de l'adjectif qualificatif, il s'agit d'un public ou d'un auditoire coupable d'actes jugés criminels ; c'est-à-dire auteur des infractions graves portant atteinte à autrui, à la morale. Les leaders emblématiques font de leurs allocutions un tremplin à travers lequel ils présentent les déboires des assaillants. Il est ainsi question d'actes dangereux faits par le colonisateur à l'égard du colonisé. L'acte de parole devient dans ce cadre un acte d'accusation ; un procès de délégitimation d'un malfaiteur chez qui le crime constitue le prélude des actions.

Les discours d'UN, de PL et de TS offrent divers marqueurs argumentatifs permettant de lire les actions d'un colonisateur malfaisant. Les différents sens seront construits selon deux axes notamment, les représailles psychologiques et les tortures physiques.

#### **1.1.1. Des représailles psychologiques**

Dans son ouvrage intitulé *La psychologie du langage*, Patrick Bonin montre comment le mot ou les procédés argumentatifs déployés par le locuteur sont l'émanation soit d'une frustration psychologique, soit d'une intimidation extrinsèque au sujet parlant. Le langage utilisé par les leaders, dans le cadre de cette étude est inhérent à la psycholinguistique considérée comme « une discipline qui s'intéresse à l'acquisition du langage et à son utilisation (perception visuelle et auditive ; production orale et écrite) » (Bonin, 2013 : 24). Le mot ou le discours tenu par le locuteur est le témoignage de l'extériorisation d'une frustration interne. Les extraits ci-dessous permettent de construire le sens des différentes représailles psychologiques orchestrées par les colons :

(1) « Il convient de signaler que M. Ninine a donné **une interprétation fautive** à la résolution 752 (VIII). En effet, cette décision ne vise pas les territoires non autonomes. Mais ce n'est pas sur ce seul point que M. Ninine a **tenté de dénaturer le sens des débats** de la Quatrième Commission lors de la huitième session de l'Assemblée Générale. [...] Je me refuse de croire que le juriste qu'est M. Ninine soit à même d'ignorer les dispositions de l'article 100 de la Charte ayant trait au statut des fonctionnaires des Nations Unies ». (UN, 1954 (a)).

(2) « Il faut seulement comprendre que n'ayant aucun argument valable à opposer à nos légitimes revendications, les représentants de l'autorité administrante ont adopté **les calomnies et les insultes** à l'encontre de l'U.P.C et de ces porte-parole et c'est ce qui prouve la grande culpabilité du régime qui **opprime** mon pays, je veux parler du colonialisme ». (UN, 1954 (a)).

(3) « Le temps n'est pas éloigné où un grand nombre de jeunes hommes et femmes ont été **chassés des écoles** par leurs enseignants et des instructeurs blancs **sur le soupçon d'avoir des idées nationalistes** ». (PL, août 1960)

Dans l'extrait (1), les incriminations sont évoquées dans les syntagmes verbaux suivants : « a donné une interprétation fautive » et « a tenté de dénaturer le sens ». Les termes

« interprétation fautive » et « dénaturer le sens » marquant l'action du sujet M. Ninine sont les reflets d'une étiquette négative collée à cet acteur colonial. Pour UN en effet, le colon Ninine est un personnage qui dérouté et oriente les décisions de l'O.N.U à son gré, dans l'ultime souci de faire perdurer la domination coloniale au Cameroun. Cela est perceptible à travers les syntagmes verbaux sus-évoqués. Le locuteur y expose les actes impropres de M. Ninine qui font plutôt obstacle aux peuples opprimés dans le processus de libération.

L'énoncé (2) prolonge cette désignation dépréciative ou criminalisante par l'intermédiaire de multiples isotopes liés à l'invective. UN y fait usage d'un lexique péjoratif « calomnies », « insultes », « opprime » pour dévoiler ce comportement anti-convivial et déshumanisant des colons envers le parti nationaliste et les termes utilisés renvoient tant à la violence physique que morale dont étaient victimes ces combattants de la liberté du peuple.

Diverses implicatures sont matérialisées à travers le troisième énoncé. Après le groupe nominal complément d'objet indirect, « leurs enseignants et des instructeurs blancs », on aboutit à la formule « un grand nombre de jeunes hommes et femmes ont été chassés des écoles sur le soupçon d'avoir des idées nationalistes ». D'abord sur le plan sémantique, le participe passé « chassés » désigne l'exclusion et insinue par ricochet l'intimidation. Ensuite, l'indice de cause « le soupçon d'avoir des idées nationalistes » trahit la posture aliénatrice de l'Occident et sa tendance à déprogrammer le sens patriotique qui caractérise l'Africain. Enfin, cet énoncé (3) laisse entrevoir divers sous-entendus. La première allusion est la suivante : les Africains sont appelés à défendre exclusivement la cause de la métropole. La deuxième réside autour de l'idée selon laquelle tout Africain qui manifeste un penchant nationaliste subira des représailles de toutes natures.

### 1.1.2. Des tortures physiques

Les représailles de l'Occident décriées dans les différents discours sortent de la simple intimidation morale pour la maltraitance physique. Les énoncés ci-dessous sont marqués par des observables stylistiques à travers lesquels on décèle cette facette de l'altérité que cherchent à déconstruire les leaders emblématiques.

(1) « Qui oubliera enfin **les fusillades** où périrent tant de nos frères, les cachots où furent **brutalement jetés** ceux qui ne voulaient plus se soumettre au régime d'une injustice d'oppression et d'exploitation ? » (PL, 30 juin 1960).

(2) « Après que l'indépendance ait été proclamée solennellement le 30 juin 1960, les colonialistes et leurs **fantoques noirs** ont commencé une **guerre barbare** contre la jeune République du Congo. Ils ont cette **agression perfide** parce que le gouvernement nationaliste au pouvoir ne voulait pas continuer à les laisser exploiter notre pays comme ils le faisaient avant juin 30, le jour historique où le peuple de notre pays a dit adieu aux colonialistes belges ». (PL, août 1960).

(3) « Un monde où l'humanité est transformée en cirque, **déchirée** par les luttes entre les grands et les semi-grands, **battue** par les **bandes armées**, soumise **aux violences** et aux **pillages**. Un monde où des nations, se soustrayant à la juridiction internationale, commandent des groupes hors-la-loi, vivant de rapines, et organisant d'ignobles trafics, le **fusil** à la main ». (TS, 4 octobre 1984).

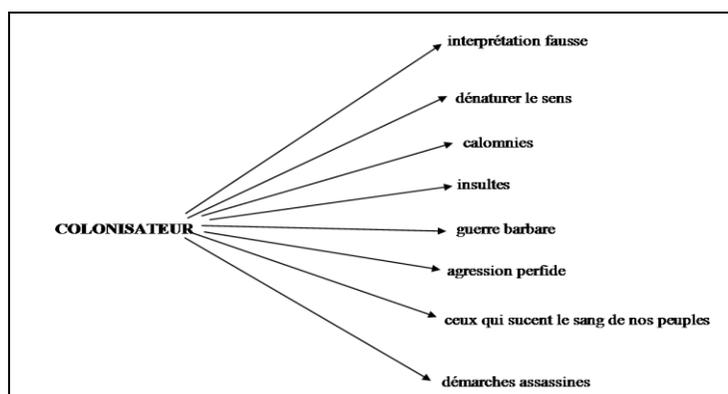
(4) « On nous demande aujourd'hui d'être complices de la recherche de l'équilibre. Équilibre en faveur des tenants du pouvoir financier. Équilibre au détriment de nos masses populaires. Non ! Nous ne pouvons pas être complices. Non ; nous ne pouvons pas accompagner **ceux qui sucent le sang de nos peuples**. Nous ne pouvons pas les accompagner dans **leurs démarches assassines** ». (TS, 29 juillet 1987).

Dans le cadre de la criminalisation de l'altérité, les locuteurs recourent à un lexique essentiellement péjoratif. Ainsi, plusieurs observables stylistiques sont inscrites dans les énoncés ci-dessus.

Dans le fragment (1), PL s'insurge contre cette triste réalité, ce drame horrible dont l'Afrique a été le théâtre. Ces multiples tragédies ont laissé des traces indélébiles dans la mémoire de l'Africain. C'est une indignation face à ces puissances étrangères bien destructrices tant pour le Congo que pour l'Afrique en général. Dans le fragment (2) tiré du discours à la jeunesse, le sujet discoureur fait usage de deux expressions qui criminalisent les Belges. Il s'agit de « guerre barbare » et « agression perfide » ; qui mettent à nu la violence que subissaient les Congolais sous le joug de l'ancien maître qui reste présent au Congo après l'indépendance. TS quant à lui dresse un tableau sombre de l'altérité dans l'énoncé (3). Il se sert de l'accumulation pour décrire le traitement atroce que les « États puissants administrent aux « États faibles ». En (4), Sankara rejette la suggestion des grandes puissances qui exhortent les pays africains à rembourser leur dette et présente ces puissances comme des criminels ; ceci transparait dans les propos : « ceux qui sucent le sang de nos peuples », « leur démarches assassines ». Le prédicat « sucent le sang » et l'adjectif qualificatif « assassine » font appel directement à la criminalité.

On remarque, de ce qui précède, que l'image du colonisateur est diversement sémiotisée dans les différentes allocutions. Du Cameroun au Burkina-Faso en passant par le Congo belge, le colon reste et demeure une nébuleuse qui estompe toute possibilité d'émergence.

Tous les énoncés ci-dessus nous offrent la matérialité du crime occidental suivante :



Il y a dans la schématisation ci-dessus une lexicalisation dénégative d'un colon doté d'une moralité criminogène. Tous les orateurs construisent des réseaux sémantiques axés sur la même significativité, celle du dévoilement d'une altérité téméraire. Dans le contrat d'altérité, l'autre, perçu comme ennemi, se voit rejeté ou renié à partir du discours tenu à

son égard. Ainsi, les leaders dans leurs joutes oratoires s'attèlent à démontrer la cruauté de certains allocutaires et procèdent même à une autre catégorie de construction qui est celle de la résilience absolue.

### **1.2. De la construction d'une altérité reniée**

Le concept d'*altérité reniée* que nous employons ici est le prolongement de celui de criminalisation. Si le second – développé plus haut – présente les attitudes peu orthodoxes de l'autre en suscitant la révolte, le premier consistera à montrer en quoi le locuteur le présente comme instance à effacer ou à éradiquer. C'est de ce fait qu'Emmanuelle Danblon précise qu'« on ne peut juger de l'efficacité d'une argumentation qu'en considérant le but que se fixe l'orateur » (Danblon, 2001 : 26). Alors, dans la logique discursive de Sankara, Nyobè et Lumumba, le colonisateur est le moloch à éliminer dans les colonies d'Afrique noire francophone. Au regard des actes posés par l'Occident ces locuteurs se résolvent à rejeter ce dernier, à ne plus partager ses convictions, à désavouer ce qu'il fait :

(1) « **L'Occident doit** libérer l'Afrique le plus rapidement possible. **L'Occident doit** faire aujourd'hui son examen de conscience et reconnaître à chaque territoire colonisé son droit à la liberté et la dignité. » (PL, 30 juin 1960).

(2) « Je vous demande enfin de respecter inconditionnellement la vie et les biens de vos concitoyens et des étrangers dans notre pays. Si la conduite de ces étrangers laisse à désirer, notre justice sera prompte à **les expulser du territoire de la République.** » (PL, 30 juin 1960).

(3) « La polémique est née d'un article de M. Jean Bikanda, fonctionnaire en service au Bureau du personnel à Yaoundé qui, pour faire plaisir au Gouvernement dont il est le subordonné direct, avait prétendu que l'indépendance du Cameroun était chose pratiquement impossible. Le Comité Directeur de l'U.P.C s'était abstenu du débat et se sont des citoyens agissant suivant leurs convictions personnelles qui ont **réfuté les allégations** de M. Bikanda, en **prouvant que l'indépendance du Cameroun était chose parfaitement possible.** » (UN, 1954 (a)).

(4) « Il faut proclamer qu'il ne peut y avoir de salut pour nos peuples que si nous tournons radicalement le dos à tous les modèles que tous les charlatans de même acabit ont essayé de nous vendre vingt années durant. Il ne saurait y avoir pour nous de salut en dehors de ce refus-là. **Pas de développement en dehors de cette rupture.** » (TS, 4 août 1986).

(5) « Sur l'étendue du territoire national, nos braves artisans émerveillent le visiteur par la variété et la robustesse de leurs produits faits-main, expression véritable et authentique de notre culture. **Eux non plus n'échappent pas au cauchemar d'abandon et de boycott.** Il est inadmissible que d'autres viennent nous révéler les trésors de notre artisanat et que ce soit nous-même qui leur offrons le ridicule spectacle de nègres évolués se ruant sur la pacotille et la camelote d'une industrie pour marchés d'Outre-mer. » (TS, 4 octobre 1984).

L'énoncé (1) laisse déceler un ton satirique et la répudiation signalée par le locuteur. En clair, à travers le syntagme verbal « L'Occident doit... » qui y est anaphoriquement inscrit on voit déjà les prémisses d'une rupture entre l'Afrique et

l'Europe. À travers cette déclaration, PL cesse d'être exclusivement le défenseur des droits des Congolais pour devenir le promoteur du bien-être de l'Afrique en général. C'est ainsi que, comme complément dudit syntagme, nous avons l'objet direct « l'Afrique » et l'objet indirect « reconnaître à chaque territoire colonisé son droit à la liberté et la dignité ». C'est ainsi que radicalement, le locuteur Lumumba propose dans l'énoncé (5) d'expulser les colonisateurs « les expulser du territoire de la République ».

Dans l'extrait (3), Bikanda est un confrère d'UN mais proche de l'administration coloniale. Pour protéger les privilèges dont il jouit, il n'approuve pas que le Cameroun puisse chercher à se libérer du joug du colonialisme. Les patriotes camerounais n'hésitent pas à combattre cet esprit égocentrique en prouvant que ses propos sont mal fondés. Bien que la rupture d'avec le colon soit marquée dans les déclarations, les locuteurs ne perdent pas de vue l'attitude quelque peu fragile des colonisés face aux tortures du colonisateur. Avec le fragment (4), l'auteur énonce une nécessité absolue : mettre à l'écart les puissances étrangères dominatrices avec leur politique parasitaire pour le bien-être des populations. C'est dire que ces anciens maîtres qui restent encore accrochés aux territoires pourtant indépendants parce qu'ils tiennent toujours à les exploiter, doivent être combattus et ceci pour le rayonnement du pays, d'où cette forme négative : « Pas de développement en dehors de cette rupture ». C'est ainsi que dans le dernier énoncé de cette série, TS condamne l'attitude extravertie de certains Burkinabè qui n'ont de regard que pour ce qui vient de l'extérieur, qui consomment plus les produits importés et ne valorisent pas le *made in Burkina*. Il renie cette catégorie de personne. Les considérations sur la construction discursive de l'altérité reniée laissent voir que les locuteurs ont recouru à divers observables stylistiques tributaires du rejet ; il s'agit entre autres de termes tels que : « doit libérer » (4), « expulser » (5), « rupture » (4), « boycott » (5).

Les différentes observables lexicales et stylistiques déployées par les locuteurs pour présenter le côté sadique du colonisateur permettent aux citoyens du XXI<sup>e</sup> siècle de déceler la situation sociopolitique dégradante à laquelle se confrontaient les pays colonisés avant et après les indépendances. Les énonciateurs passent par les lexies péjoratives afin de provoquer des affects négatifs chez l'instance citoyenne et la sensibiliser. Dans l'analyse des affects, Roxanne Bertrand et ses collaborateurs stipulent que « lorsque l'émotion est intense, [...] les sujets sont conduits à gérer une très longue séquence dans laquelle apparaît un développement cyclique des phases » (Bertrand et al, 2000 : 179). Ces émotions intenses ne sont pas seulement fille de l'époque coloniale ; elles se prolongent à la période postcoloniale.

Il faut noter que la période postcoloniale a été marquée par de nouvelles stratégies de domination utilisées par le colon. Cette dernière n'était guère acceptée par les nationalistes. S'il est vrai qu'aucun discours ne peut être ni entièrement objectif ni totalement subjectif, il n'en demeure pas moins vrai que le colonisateur ne puisse être totalement méchant. Cependant, l'axe ci-dessous vise à analyser les indices de la bienfaisance occidentale dans les locuteurs des leaders emblématiques de l'Afrique noire francophone qui sera de l'ordre de l'utopie ou de la flagornerie.

## **2. L'altérité africaine : entre le rapport pacifique et le rapport houleux**

L'autre n'est pas toujours l'opposé sur le plan racial, il peut être de même race ou du même terroir. Dans les allocutions de Sankara, Lumumba et Nyobè, le contrat d'altérité transcende les rapports avec l'Occident pour intégrer les relations entretenues avec

l'Africain lui-même. C'est de ce fait que nous nous proposons d'analyser ici les différents topoï tantôt négatifs, tantôt positifs prononcés à l'égard de l'Africain.

### **2.1. Construction d'une altérité africaine bienfaisante**

Du point de vue des observables linguistiques recelant les traces de la bienfaisance, nous ne saurons perdre de vue le concept de louange considéré comme élément central de cet axe du chapitre. Vanderveken explique la sémantèse du verbe *louer*. Pour lui, « Louer quelqu'un, c'est affirmer qu'un certain état de choses le concernant est bon tout en exprimant de l'approbation pour cet état de choses... Louer une personne, c'est approuver un état de choses en présupposant que cette personne en est (au moins en partie) responsable (condition préparatoire) (1988 : 202).

Ainsi, l'éloge véhicule la valeur du beau, du vrai, le naturel et même l'agréable. Les allocutions de UN, PL et TS inscrivent l'Africain au cœur de la satisfaction. Il devient le levier propulseur de leurs actions lorsqu'il se positionne en tant qu'apologiste et accompagnateur. La tâche qui semble ardue chez le nationaliste ne peut se réaliser avec réussite sans le concours des concitoyens. Les allocutions des leaders témoignent du collectivisme qui caractérise les relations entre les guides démocratiques et les citoyens. C'est cette collaboration politique et sociale qui est inscrite dans les discours et laisse entrevoir une forme de co-énonciation dans laquelle l'Africain « bienfaisant » est impliqué dans le processus discursif. Émile Benveniste abordant dans le sens de cette corrélation, postule que

« Chaque locuteur ne peut se poser comme sujet qu'en impliquant l'autre, le partenaire qui, doté de la même langue, a en partage le même répertoire de formes, la même syntaxe d'énonciation et la même manière d'organiser le contenu. À partir de la fonction linguistique, et en vertu de la polarité Je-Tu, individu et société ne sont plus termes contradictoires, mais termes complémentaires. » (Benveniste, 1966 : 25)

À bien des égards, le locuteur se rattache à l'expérience collective de sa relation avec autrui, à la rencontre de l'autre et à la découverte en lui d'un autre soi-même pour attester sa gratitude. Il y a certes de la cupidité et de l'hypocrisie dans les relations politiques – les circonstances de la mort de ces leaders le confirment – mais des actes de solidarité ne sont pas à marginaliser.

Les extraits ci-dessous permettent de lire cette bienfaisance faite par les citoyens africains pour accompagner les leaders dans leurs actions politiques.

(1) « ...la lutte que nous menons pacifiquement aujourd'hui pour la conquête de notre indépendance, nous n'entendons pas chasser les Européens de ce continent ni nous accaparer de leurs biens ou les brimer. Nous ne sommes pas les pirates. Nous avons au contraire, le respect des personnes et le sens du bien d'autrui. » (PL, 1959).

(2) « À vous tous, mes amis qui avez lutté sans relâche à nos côtés, je vous demande de faire de ce 30 juin 1960 une date illustre que vous garderez ineffaçablement gravée dans vos cœurs. » (PL, 30 juin 1960).

Les différentes allocutions de leaders sont des tremplins à travers lesquels ils manifestent leur satisfaction à l'égard des destinataires locaux. Si au vu des analyses *supra* il est

démontré que l'Occident est une altérité à renier, dans les mêmes constructions discursives les locuteurs posent une altérité adversative par rapport à la première. Il s'agit de l'Africain vu chez le leader comme un guide, un archétype.

Le sens de l'énoncé 1 repose fondamentalement sur la mise en valeur d'un ethos collectif marqué par l'usage du pronom personnel pluriel « nous ». Cela débouche sur les potentialités d'une instance citoyenne africaine sur qui le leader peut miser. Elle incarne, selon la trame discursive, la paix et l'hospitalité. Ceci s'explique à travers l'adverbe « pacifiquement » et les lexies tributaires du vivre ensemble : « le respect des personnes et le sens du bien d'autrui » et la construction négative « nous n'entendons pas chasser les Européens ».

L'énoncé (2) incarne à la fois la solidarité et la satisfaction du locuteur. Un marqueur linguistique capital est inscrit comme signe de solidarité et du faire ensemble : « mes amis ». Ce syntagme nominal est suivi d'une subordonnée relative sur laquelle se fixe la bienfaisance - « qui avez lutté sans relâche à nos côtés » - qui complète son antécédent « amis ».

Les deux extraits ci-dessus constituent les miroirs à travers lesquels le leader matérialise l'isotopie de la bienfaisance de la cible locale. Cependant, il existe des tournures discursives dans lesquelles sont inscrites l'insatisfaction et la désapprobation par rapport à l'attitude peu orthodoxe de l'altérité africaine. Tel est le sens qui sera construit dans l'axe ci-dessous.

## ***2.2. Désignation d'une altérité africaine malfaisante***

Les louanges construites à travers les discours semblent toutefois ne pas posséder une valeur performative forte. Par ailleurs, selon la tradition rhétorique, l'épidictique comporte aussi une polarité négative de dévalorisation orientée sur le blâme. L'auteur accorde au prédicat « blâmer » cette vision : « blâmer quelqu'un, c'est le critiquer en affirmant qu'il est responsable ou coupable de quelque chose ». Dès lors, les discoureurs peuvent s'employer avec toute l'énergie à déprécier un comportement sociétal qui serait un obstacle pour l'épanouissement de l'homme.

L'instance citoyenne telle qu'inscrite dans les allocutions n'est pas un adjuvant ; elle est considérée comme étant un frein à l'activité politique des leaders emblématiques. C'est ainsi que le discours construit à l'égard de certains Africains regorge de réprobation ou de dysharmonie via lesquelles UN, PL et TS s'inscrivent contre les attitudes hypocrites, complexées et malignes de certains concitoyens. Il y a dès lors désignation dissensuelle des destinataires locaux. À ce titre, Hermann Atiobou Voukeng stipule que « le dissensus, la désapprobation ou le blâme ne surviennent dans les interactions qu'en cas de constat néfaste ou de discrédit. Il y a généralement en amont, un événement ou un point de vue qui semble créer une discontinuité par rapport à l'horizon d'attente de l'énonciateur » (Atiobou, 2021 : 299). Dans les extraits suivants, nous identifierons et analyserons les modules ou les motifs sur lesquels s'adosent les remontrances des leaders :

(1) « Des efforts sont aussi à faire pour la libération psychologique des populations. On constate chez beaucoup d'intellectuels **un certain conformisme** dont on connaît les origines. Ce conformisme provient des pressions morales et des mesures de représailles qu'on a souvent exercées sur les intellectuels noirs. » (PL, mars 1959).

(2) « Vous devez combattre énergiquement **le tribalisme**, qui est poison, un fléau social qui est aujourd'hui le malheur du pays. Vous devez lutter contre toutes les manœuvres séparatistes, dont certains des prédicateurs de la politique de la division tentent

de faire passer aux jeunes inexpérimentés, sous le nom du fédéralisme, fédération ou confédération. » (PL, août 1960).

(3) « L'administration dit également aux chefs que l'U.P.C veut anéantir leur autorité « traditionnelle » et qu'il est de leur propre intérêt de lutter contre ce « fléau ». **Les chefs croient ainsi et de bonne foi dans la plupart des cas d'une part que le mouvement national s'oppose à leurs intérêts** et d'autre part que leur autorité est suffisante pour enrayer ce mouvement. Mais à la longue, les chefs se rendent compte du jeu qu'on veut leur faire jouer. **Ils ne peuvent néanmoins pas manifester ouvertement leur sympathie à notre organisation**, ceci dans la crainte des représailles de la part de l'administration dont ils attendent tout (solde, crédit, décorations, promotions de toutes sortes, bons d'achat de fusil, etc.) » (UN, 17 décembre 1952).

Les observables de construction de la significativité de ces discours sont repérées non selon le principe de lexicalisation qui consiste à identifier seulement les lexies mais à travers l'ordre d'organisation phrastique qui, selon Georges Molinié, consiste à voir comment les lexies combinées s'organisent dans la chaîne parlée, le mode de succession, c'est-à-dire « leur distribution dans la phrase » (Molinié, 2011 : 75). Ceci passe par l'analyse de l'ordre intra-syntagmatique pour explorer comment la satire de l'attitude des destinataires africains se met en œuvre à l'intérieur des groupes de mots.

Dans le discours (3), il y a certes une satire pointée à l'encontre des étrangers. Cependant, le locuteur veut montrer comment les Africains riment, de par leurs attitudes, avec la mauvaise doctrine imposée à travers un système éducatif occidentalisé, en parlant d'un certain « *conformisme* ». Ce terme, distribué dans la chaîne parlée avec le référent « *intellectuels* » permet à Lumumba d'indexer les citoyens scolarisés par rapport à la non-utilisation des savoirs au profit de la libération des peuples asservis. Il y a donc diverses implicatures à observer :

- a. L'intellectuel africain n'extériorise pas ses avoirs pour la cause humanitaire ;
- b. L'élite intellectuelle s'identifie fondamentalement au colonisateur et suit sans remise en question ses recommandations ;
- c. Les intellectuels africains souffrent du complexe d'infériorité en dépit du degré de leurs connaissances.

La dernière implicature (c) est proche de l'accusation faite par UN dans son discours de 1952 au sujet de l'attitude résiliente des chefs locaux. En fait dans l'énoncé (15) sont combinées plusieurs phrases marquant le blâme : « Les chefs croient ainsi et de bonne foi dans la plupart des cas d'une part que le mouvement national s'oppose à leurs intérêts », « Ils ne peuvent néanmoins pas manifester ouvertement leur sympathie à notre organisation ». Cette progression à thème constant permet au locuteur de dévoiler l'égoïsme, la lâcheté et le complexe d'infériorité des leaders locaux. L'énoncé 14 propose un autre malaise interne auquel se confrontent les citoyens : le tribalisme. Il est orchestré par les Africains eux-mêmes pour marquer l'infériorité d'un terroir. S'il s'avère que ce fléau relève de la manipulation occidentale, on comprendra que l'une des revendications des nationaux est le renforcement du vivre-ensemble. La maxime « diviser pour mieux régner » en instrumentalisation du tribalisme est implicitement signalée dans les discours.

## Conclusion

Dans les discours d'Um Nyobè, Patrice Lumumba et Thomas Sankara, l'Autre est doublement caractérisé. Le lecteur décèle dans les allocutions présentées ci-dessus deux types d'altérité : une altérité occidentale et une altérité africaine. Il s'est donc avéré que les procédés discursifs déployés pour les nommer dévoilent une double désignation qu'on décèle par la mise en branle d'une Europe malfaisante et la présentation d'une instance citoyenne africaine à la fois bienfaisante et malfaisante à l'égard des activités politiques des leaders. À partir de ce segment qui explore le contrat d'altérité, il est à noter que les allocutions de ces leaders ne sont pas exclusivement les lieux de désapprobation du colonisateur. Il y a là un retour aux racines permettant aux locuteurs de jeter un regard critique sur le jugement fait par les leurs. Donc, au cœur du combat, un ennemi principal est à éradiquer : le colon ; à son tour, l'Africain y est décrit en tant qu'adjuvant ou opposant. Nous aimerions, dans les études futures, nous concentrer sur la réception des discours de leaders nationalistes d'Afrique francophone.

## BIBLIOGRAPHIE

### *Corpus :*

- LUMUMBA, Patrice, (1959), « Discours du 22 mars à l'Université d'Ibada ».  
LUMUMBA, Patrice, (1960), « Discours le jour de proclamation, le 30 juin, de l'indépendance du Congo ».  
LUMUMBA, Patrice, (1960), « Discours d'août adressé à la jeunesse ».  
SANKARA, Thomas, (1983), « Discours du 14 mai adressé à la jeunesse ».  
SANKARA, Thomas, (1984), « Discours du 04 octobre devant l'Assemblée générale des nations unies ».  
SANKARA, Thomas, (1986), « Discours du 04 août ».  
SANKARA, Thomas, (1987), « Discours du 29 juillet sur la dette du Congo à Addis-Abeba lors des travaux de la vingt-cinquième Conférence au sommet des pays membres de l'OUA ».  
UM NYOBÈ, Ruben, (1952), « Observations du 17 décembre devant la quatrième commission des nations unies ».  
UM NYOBÈ, Ruben, (1954a), « Observations devant la quatrième commission des nations unies ».  
UM NYOBÈ, Ruben, (1954b), « Observations devant la quatrième commission des nations unies ».

### *Ouvrages, articles et thèses :*

- AKIN, Salih, (1998), « Stratégies langagières de la dénégation de l'autre », dans BRÈS, Jacques et al. (dir.), *L'autre en discours*, Montpellier, Arceaux, pp. 85-103.  
ATIOBOU VOUKENG FOUQUIM, Hermann, (2021), *(Re) construction sémio-discursive de la polémique autour des élections présidentielles au Cameroun : une analyse de la mise en récit de la parole politique dans la presse quotidienne*, thèse de Doctorat Ph.D, Université de Dschang.  
BENVENISTE, Émile, (1966), *Problème de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard.  
BERTRAND, Roxanne et al., (2000), « L'observation et l'analyse des affects dans l'interaction », dans PLANTIN, Christian, DOURY, Marianne et TRAVERSO, Véronique (dir.), *Les émotions dans les interactions*, Presses universitaires de Lyon, pp.169-181.  
BRES, Jacques et al., (1998), *L'autre en discours*, Montpellier, Arceaux.  
BONIN, Patrick, (2013), *La Psychologie du langage. La fabrique des mots. Approche cognitive*, Bruxelles, De Boeck.

- DANBLON, Emmanuelle, (2001), « La rationalité du discours épideictique », dans DOMINICY, Marc et FRÉDÉRIC, Madeleine (dir.), *La mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, Chapitre 1, pp.19-47.
- MOLINIÉ, Georges, (2011), *Éléments de stylistique française*, Paris, PUF.
- VANDERVEKEN, David, (1988), *Les actes de discours. Essai de philosophie du langage et de l'esprit sur la signification*, Bruxelles, Mardaga.